

## POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK.

L'hon. S. L. TILLEY  
 “ J. M. JOHNSON,  
 “ P. MITCHELL,  
 “ CHARLES FISHER,  
 “ R. D. WILMOT,

soit, en tout, seize membres, c'est-à-dire moins de la moitié de ceux qui s'étaient réunis à Québec en 1864. Ni l'Ile du Prince-Edouard ni Terre-Neuve n'étaient représentés.

Le premier acte de la Conférence fut d'élire l'hon. John A. Macdonald, président et le lieut.-col. Hewitt Bernard, secrétaire.

Ensuite, les résolutions de la Conférence de Québec furent considérées et discutées séparément, dans leur ordre, modifiées dans certains détails et adoptées de nouveau. Ce texte amendé fut alors remis aux fonctionnaires de la Couronne chargés de la rédaction des projets de loi, qui après plusieurs remaniements successifs, atteignirent le texte définitif de la Loi de l'Amérique Britannique du Nord.

Conformément aux précédents établis à Charlottetown et à Québec, les délibérations de la Conférence de Londres eurent lieu à huis clos, et il n'en existe aucun procès-verbal officiel. Comme à Québec, le secrétaire commença par rédiger un compte rendu de chaque séance, puis ses comptes rendus devinrent intermittents, s'espacèrent de plus en plus et, finalement, cessèrent. Ces procès-verbaux incomplets, certaines notes et mémorandums conservés par le colonel Bernard et différentes rédactions préliminaires du projet de loi, constituent les seuls documents qui nous soient restés de cette Conférence. Je les ai publiés en 1895, dans le volume dont j'ai déjà parlé.

Dans quelle mesure les délégués coloniaux furent-ils laissés libres de se donner une constitution? A cette question, qui a été souvent posée, je réponds que les autorités impériales n'élevèrent aucune objection contre les conclusions de la conférence, si ce n'est qu'elles s'opposèrent à l'adoption du titre de "royaume du Canada" qui avait été proposé, incident que nous rapporterons plus loin.

Les "Lettres de Lord Blachford" dans lesquelles (p. 301) Sir Frederick Rogers qualifie Macdonald "l'âme de la Conférence" et aussi ses notes personnelles, qui ont été conservées et seront publiées un jour, confirment cette opinion. La seule critique juste que l'on puisse adresser aux ministres et aux fonctionnaires impériaux qui prirent part à cette conférence, c'est qu'aucun d'eux n'ait compris l'extrême importance de l'acte qui s'accomplissait. Ils étaient pleins de bon vouloir à l'égard de la Confédération, mais ils la consi-

<sup>1</sup> Trois des membres qui assistaient à la Conférence de Londres: Messieurs Howland pour le Canada, Ritchie de la Nouvelle-Ecosse, et Wilmot du Nouveau-Brunswick, n'avaient pas pris part à la Conférence de Québec et, conséquemment, ne figurent généralement pas parmi les "Pères de la Confédération." En 1866, on considérait que la bataille était gagnée. La Conférence de Londres prit pour base les résolutions de Québec, qui contenaient le principe essentiel de la Confédération, et ses travaux, quoique importants, se limitèrent à donner une forme et une expression à des résolutions déjà prises. Il semble naturel, par conséquent, de réserver le titre honorifique de "Pères de la Confédération" aux hommes qui composaient la Conférence de Québec et qui luttèrent ensuite, dans leurs provinces respectives, en faveur de la Confédération, mettant ainsi en jeu leur avenir politique.